



IN-CEILING SPEAKER
ENCEINTE ENCASTRABLE POUR PLAFOND

NS-IC400

OWNER'S MANUAL
MODE D'EMPLOI
BEDIENUNGSANLEITUNG
MANUALE DI ISTRUZIONI
MANUAL DE INSTRUCCIONES
ИНСТРУКЦИЯ ПО ЭКСПЛУАТАЦИИ
使用说明书

MISES EN GARDE À L'INTENTION DU CLIENT

Lisez attentivement ces mises en garde avant d'installer votre enceinte NS-IC400.

- Par mesure de sécurité, veillez à ce que l'installation de cette enceinte soit effectuée par au moins deux personnes.
- Ne fixez pas l'enceinte sur une paroi en contreplaqué trop mince ni sur des matériaux de plafond poreux, car les vis pourraient être arrachées, entraînant la chute de l'enceinte, ce qui pourrait provoquer des dégâts matériels ou des blessures corporelles.
- Ne fixez pas l'enceinte au plafond au moyen de clous, rubans adhésifs ou autre matériel précaire. Avec le temps et les vibrations, elle pourrait se libérer.
- Ne placez pas l'enceinte là où elle pourrait être renversée ou heurtée par la chute d'objets. Un emplacement stable garantit également une meilleure performance sonore.
- N'essayez pas de modifier ou de réparer l'enceinte. Adressez-vous à un technicien de service Yamaha qualifié si une réparation est nécessaire.
- Abstenez-vous de nettoyer l'enceinte avec des solvants chimiques sous peine d'endommager sa finition. Essayez-la avec un chiffon sec et doux.
- **Le propriétaire de l'enceinte est entièrement responsable du bon positionnement et de la bonne installation de l'enceinte. Yamaha décline toute responsabilité en cas d'accident provoqué par un positionnement ou une installation incorrects de l'enceinte.**

Information concernant la Collecte et le Traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques.



Le symbole sur les produits, l'emballage et/ou les documents joints signifie que les produits électriques ou électroniques usagés ne doivent pas être mélangés avec les déchets domestiques habituels.

Pour un traitement, une récupération et un recyclage appropriés des déchets d'équipements électriques et électroniques, veuillez les déposer aux points de collecte prévus à cet effet, conformément à la réglementation nationale et aux Directives 2002/96/EC.

En vous débarrassant correctement des déchets d'équipements électriques et électroniques, vous contribuerez à la sauvegarde de précieuses ressources et à la prévention de potentiels effets négatifs sur la santé humaine qui pourraient advenir lors d'un traitement inapproprié des déchets.

Pour plus d'informations à propos de la collecte et du recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques, veuillez contacter votre municipalité, votre service de traitement des déchets ou le point de vente où vous avez acheté les produits.

[Information sur le traitement dans d'autres pays en dehors de l'Union Européenne]

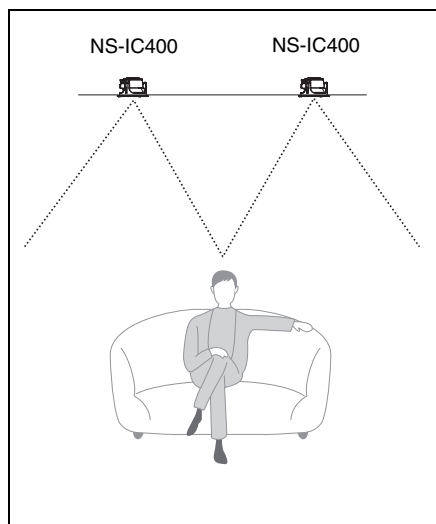
Ce symbole est seulement valable dans l'Union Européenne. Si vous souhaitez vous débarrasser de déchets d'équipements électriques et électroniques, veuillez contacter les autorités locales ou votre fournisseur et demander la méthode de traitement appropriée.

TABLE DES MATIÈRES

MISES EN GARDE À L'INTENTION DU CLIENT	1
TABLE DES MATIÈRES	2
PRÉPARATIFS	2
Emplacement d'installation optimal.....	2
INSTALLATION	5
Avant l'installation	5
Comment procéder à l'installation.....	6
RACCORDEMENT DE L'AMPLIFICATEUR/RÉCEPTEUR.....	9
Raccordements.....	9
Comment procéder au raccordement	9
Après le raccordement.....	10
PEINDRE LA GRILLE D'ENCEINTE.....	10
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	10

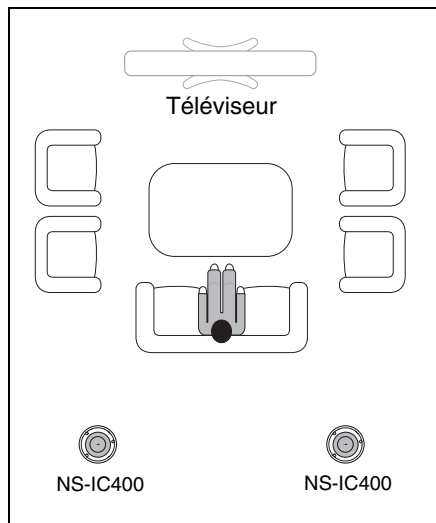
PRÉPARATIFS

Emplacement d'installation optimal



Stéréo

Pour une performance stéréo optimale, installez les enceintes gauche et droite à une distance égale de la position d'écoute. Chaque enceinte doit être espacée de 1,8 à 3,0 mètres.



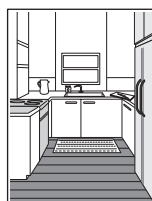
Home cinéma (lors de l'utilisation d'enceintes surround)

Utilisez ces enceintes pour les canaux surround gauche et droit. Les enceintes surround doivent idéalement être placées derrière la zone d'écoute, au moins aussi loin que les enceintes avant et espacées jusqu'à 60 centimètres supplémentaires pour chaque côté.

Exemple d'installation



Buanderie



Cuisine



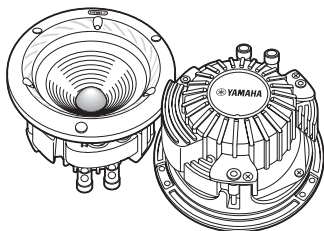
Couloir

Son design compact permet de l'installer facilement sur des murs et plafonds avec peu de dégagement. Elle peut également être placée dans des coins, couloirs, placards ou autres endroits généralement trop petits pour accueillir une enceinte.

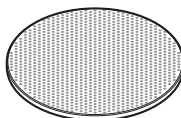
- Ne placez pas l'enceinte dans un endroit où des objets étrangers, comme des gouttes d'eau, peuvent entrer en contact avec l'enceinte ou à proximité de chaleur/humidité. L'enceinte risquerait de mal fonctionner.

Contenu de l'emballage

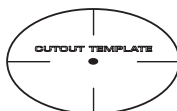
Ouvrez l'emballage et vérifiez qu'il contient les éléments suivants.



Enceinte
NS-IC400 × 2



Grille d'enceinte × 2



Gabarit de découpe × 1

Outils nécessaires à l'installation

Il est nécessaire de préparer les outils suivants pour installer les enceintes au plafond.

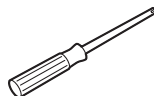
* Utilisez un outil convenant au matériau de la surface d'installation.



Crayon



Perceuse



Tournevis
cruciforme



Pince à dénuder



Lunettes de
protection



Scie à guichet



Fil de fer rigide
(comme un cintre)



Gants

INSTALLATION

Avant l'installation

Vous trouverez ci-après la marche à suivre recommandée pour l'installation des enceintes au plafond. Veuillez lire attentivement cette section avant de procéder à l'installation.

- Avant de procéder à l'installation, lisez dans son intégralité ce mode d'emploi et consultez les codes du bâtiment locaux. En cas de doute, adressez-vous à votre revendeur ou à un installateur audio/vidéo qualifié.
- Avant d'installer les enceintes, acheminez les câbles d'enceinte jusqu'à l'emplacement d'installation.

ATTENTION

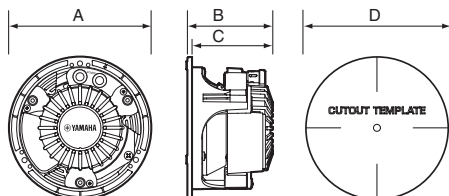
- Lorsque vous installez l'enceinte, ne touchez pas le centre du haut-parleur avec les mains, ni ne l'exposez à un impact physique excessif. S'il est bosselé, le son sera déformé.
- Il est également important de connaître tout montant, plomberie ou câblage électrique caché dans le plafond sur lequel vous installez les enceintes. Si vous avez des doutes sur la sûreté de votre méthode d'installation des enceintes, consultez un installateur professionnel ou un entrepreneur en bâtiment.
- Lors de l'installation des enceintes encastrables pour plafond NS-IC400, il est important de connaître le poids du produit (voir la page des caractéristiques techniques) et la robustesse du matériau dans lequel vous installez les enceintes.
- Si les enceintes sont placées trop près d'un téléviseur à écran cathodique, la couleur de l'image risque d'être atténuée et un bourdonnement peut être entendu. Le cas échéant, éloignez les enceintes du téléviseur. Le problème ne se pose pas avec les téléviseurs LCD ou à écran plasma.

REMARQUE

- Si vous souhaitez peindre la grille d'enceinte, reportez-vous à la page 10 **“PEINDRE LA GRILLE D'ENCEINTE”** avant de continuer.

Épaisseur du plafonnage et dégagement au-dessus du plafond

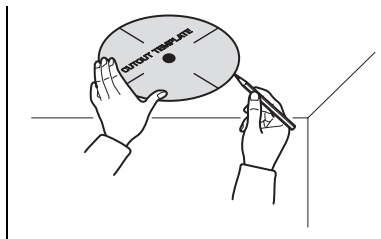
- Vérifiez que la zone où vous installez l'enceinte est exempte de joints ou de montants de plafond en tapotant le plafond ou en utilisant un détecteur de montants.
- Assurez-vous que le plafond offre un espace suffisant pour l'installation et qu'il n'y a aucun obstacle comme des conduites, des tuyaux, etc. Voir le tableau suivant pour les dimensions externes du produit et les mesures d'installation au plafond.
- L'épaisseur requise pour le plafonnage est entre 5 à 30 mm.



	NS-IC400
Diamètre A	φ 139 mm
Profondeur B	84 mm
Profondeur C	79 mm
Diamètre D	φ 122 mm

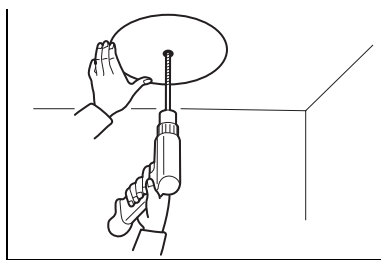
Comment procéder à l'installation

Voici la procédure d'installation recommandée lorsque le matériau de l'emplacement d'installation est en placoplâtre.



1 Placez le gabarit de découpe là où vous installerez l'enceinte.

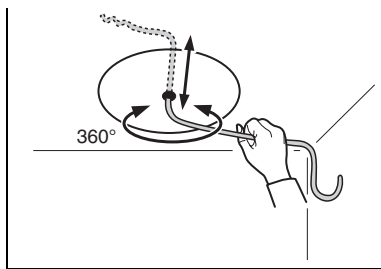
2 Tracez une ligne autour du gabarit avec un crayon. Inscrivez également le repère au centre du trou.



3 Percez l'avant-trou sur le repère central indiqué sur le plafond.

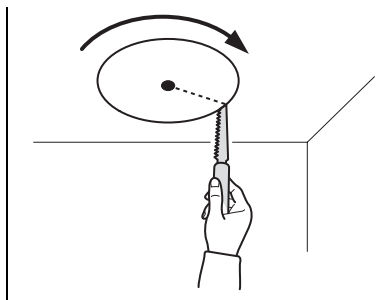
AVERTISSEMENT

- Lorsque vous utilisez une perceuse ou un outil de découpe, portez des lunettes de protection afin de protéger vos yeux et observez scrupuleusement toutes les consignes de sécurité.



4 Pour vérifier l'espace derrière le trou, insérez un fil de fer rigide plié (comme un cintre) dans le trou, puis faites le tourner lentement pour vérifier qu'il n'y a pas d'obstacle.

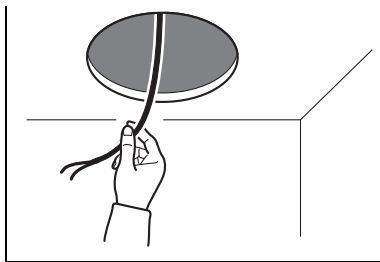
- En présence d'un obstacle, bouchiez le trou et choisissez un autre emplacement.



5 Insérez la pointe d'une scie à guichet dans l'avant-trou, puis découpez tout autour du tracé circulaire.

AVERTISSEMENT

- Lorsque vous utilisez une scie à guichet ou un outil de découpe, portez des lunettes de protection afin de protéger vos yeux et observez scrupuleusement toutes les consignes de sécurité.

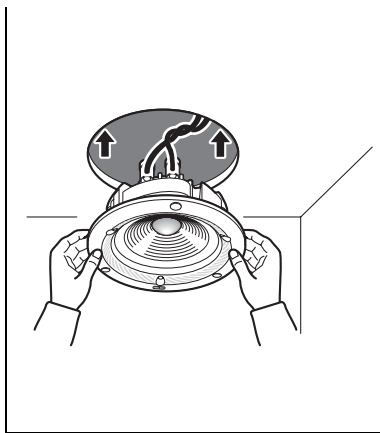


6 Faites sortir le câble d'enceinte par le trou que vous venez de découper.

- Laissez une longueur de câble supplémentaire lorsque vous tirez sur le câble.

7 Raccordez le câble d'enceinte à l'enceinte.

- Pour des instructions détaillées, reportez-vous à la page 9 **“RACCORDEMENT DE L'AMPLIFICATEUR/RÉCEPTEUR”**.

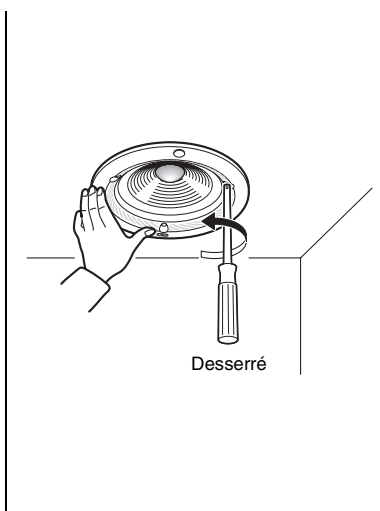


8 Placez l'enceinte dans le plafond.

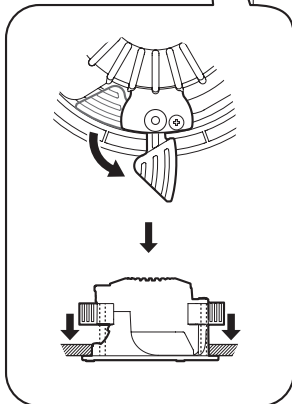
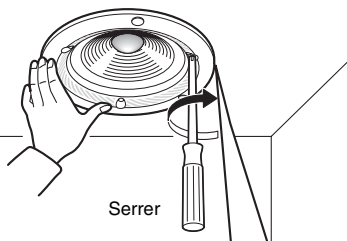
ATTENTION

- Lors de l'installation de l'enceinte, ne touchez pas directement le haut-parleur, sous peine de provoquer un dysfonctionnement.
- Assurez-vous que les pinces de fixation sont tournées vers l'intérieur lorsque vous installez l'enceinte au plafond.

9 Insérez l'enceinte dans le trou. Desserrez les trois vis d'environ un tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Ceci vous permettra d'ouvrir facilement les pinces.



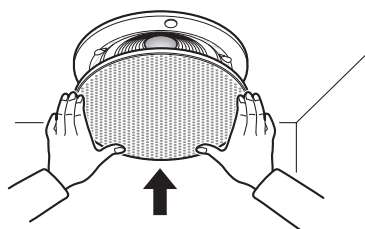
Serrez de manière uniforme et dans le sens des aiguilles d'une montre chacune des trois vis de montage à l'aide d'un tournevis cruciforme. (À cette étape, les trois pinces de fixation s'ouvrent dans le plafond. Ces pinces ouvertes serreront ensemble le plafonnage et l'enceinte pour maintenir bien en place l'enceinte.)



Serrez les vis jusqu'à ce que les pinces de fixation adhèrent suffisamment au plafond. Serrez solidement les vis pour maintenir l'enceinte fixée au plafond.

ATTENTION

- Veillez à ne pas trop serrer les vis, sous peine de briser les pinces de fixation et de fracturer le panneau de revêtement.
- Nous vous recommandons d'utiliser uniquement des outils à main, car les tournevis électriques peuvent serrer excessivement les vis. Si vous utilisez un tournevis électrique, veillez à sélectionner un couple de serrage très bas pour éviter d'endommager l'enceinte ou le panneau de revêtement.
- Assurez-vous qu'aucune des vis n'est desserrée et qu'il n'y a pas d'espace entre l'enceinte et le plafond.



10 Fixez la grille d'enceinte sur l'enceinte.

- Le châssis de l'enceinte étant pourvu de plusieurs aimants, fixez la grille directement sur le châssis. Lors de la fixation de la grille, assurez-vous qu'elle adhère bien à l'enceinte pour éviter qu'elle ne tombe.

ATTENTION

- Redoublez de précaution lorsque vous retirez la grille, car elle peut tomber et provoquer des blessures. Par ailleurs, essayez d'exercer une pression égale sur toute la circonférence lorsque vous retirez la grille. Elle risque de se tordre si vous exercez trop de pression en un même emplacement.

RACCORDEMENT DE L'AMPLIFICATEUR/RÉCEPTEUR

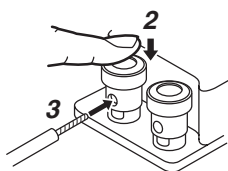
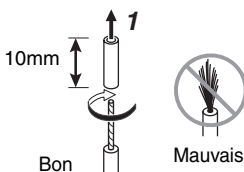
Avant de procéder aux raccordements, assurez-vous que l'amplificateur/récepteur est hors tension.

- Reportez-vous également au mode d'emploi de l'appareil raccordé pendant le branchement.

Raccordements

- Raccordez les bornes d'entrée à pression situées au dos des enceintes aux bornes de sortie d'enceinte de l'amplificateur/récepteur à l'aide des câbles d'enceinte (non fournis).
- Raccordez chaque enceinte en veillant à ne pas inverser la polarité "+" (rouge) et "-" (noire). Si l'enceinte est raccordée avec la polarité inverse, le son sera dénaturé et manquera de graves.

Comment procéder au raccordement



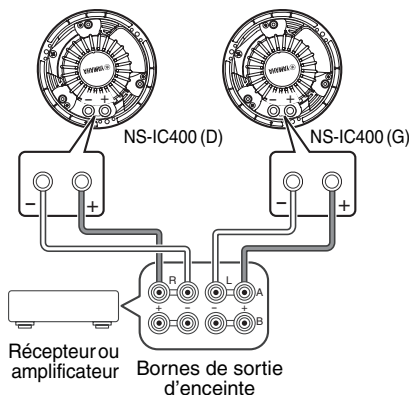
- 1** Retirez environ 10 mm d'isolant à l'extrémité de chaque câble d'enceinte au moyen de la pince à dénuder, puis torsadez ensemble les fils exposés du câble afin d'empêcher un court-circuit.

- 2** Appuyez sur la borne d'enceinte et maintenez-la enfoncée.

- 3** Insérez le fil nu dans le trou latéral sur chaque borne.

- 4** Relâchez la borne.

- Testez la solidité du raccordement en tirant légèrement sur le câble à la sortie de la borne.



ATTENTION

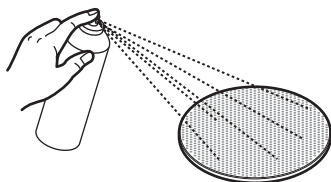
- Ne laissez pas les fils nus de l'enceinte se toucher les uns les autres sous peine d'endommager l'enceinte ou l'amplificateur/récepteur, voire les deux.

Après le raccordement

- Baissez le volume de l'amplificateur/récepteur avant de changer de sources d'entrée. Ne changez jamais de sources d'entrée (par exemple, de FM à CD) à un niveau d'écoute élevé. Éteignez toujours l'amplificateur/récepteur lorsque vous installez ou retirez des câbles.
- Dès que vous remarquez une distorsion du son, baissez le son sur votre amplificateur/récepteur. Ne poussez jamais votre amplificateur de puissance jusqu'à l'écrêtage.

PEINDRE LA GRILLE D'ENCEINTE

La grille d'enceinte peut être peinte pour s'harmoniser à la déco de votre pièce. Utilisez une peinture en spray de qualité supérieure et choisissez un endroit bien aéré avant de commencer.



- 1 Retirez soigneusement la grille de l'enceinte si elle est fixée en place.
- 2 Retirez le tissu canevas fixé à l'arrière de la grille. (Les adhésifs qui maintiennent le tissu en place sont réutilisables.)
- 3 Appliquez la peinture sur la grille.
 - Assurez-vous que les orifices de la grille ne sont pas recouverts de peinture.
 - S'ils sont bouchés par la peinture, la qualité du son peut en être affectée.
- 4 Une fois la peinture complètement sèche, remettez le tissu canevas en place au dos de la grille.
- 5 Réinstallez la grille sur l'enceinte.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

		NS-IC400
Type		Type ouvert à gamme étendue
Haut-parleur	Gamme étendue	10 cm cône
Réponse en fréquence		95 Hz à 40 kHz (-10dB)
Impédance		8 ohms
Puissance d'entrée nominale		30 W
Puissance d'entrée maximum		90 W
Sensibilité		85 dB / 2,83 V, 1 m
Dimensions (avec grille)		φ150 × 86,5 P mm
Poids (avec grille)		0,8 kg

* Dans un souci d'amélioration de ses produits, Yamaha se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques sans préavis.

* Aucun câble d'enceinte n'est fourni avec ce modèle.

Limited Guarantee for European Economic Area (EEA) and Switzerland

Thank you for having chosen a Yamaha product. In the unlikely event that your Yamaha product needs guarantee service, please contact the dealer from whom it was purchased. If you experience any difficulty, please contact Yamaha representative office in your country. You can find full details on our website (<http://www.yamaha-hifi.com/> or <http://www.yamaha-uk.com/> for U.K. resident).

The product is guaranteed to be free from defects in workmanship or materials for a period of two years from the date of the original purchase. Yamaha undertakes, subject to the conditions listed below, to have the faulty product or any part(s) repaired, or replaced at Yamaha's discretion, without any charge for parts or labour. Yamaha reserves the right to replace a product with that of a similar kind and/or value and condition, where a model has been discontinued or is considered uneconomic to repair.

Conditions

1. The original invoice or sales receipt (showing date of purchase, product code and dealer's name) MUST accompany the defective product, along with a statement detailing the fault. In the absence of this clear proof of purchase, Yamaha reserves the right to refuse to provide free of charge service and the product may be returned at the customer's expense.
2. The product MUST have been purchased from an AUTHORISED Yamaha dealer within the European Economic Area (EEA) or Switzerland.
3. The product must not have been the subject of any modifications or alterations, unless authorised in writing by Yamaha.
4. The following are excluded from this guarantee:
 - a. Periodic maintenance and repair or replacement of parts due to normal wear and tear.
 - b. Damage resulting from:
 - (1) Repairs performed by the customer himself or by an unauthorised third party.
 - (2) Inadequate packaging or mishandling, when the product is in transit from the customer. Please note that it is the customer's responsibility to ensure the product is adequately packaged when returning the product for repair.
 - (3) Misuse, including but not limited to (a) failure to use the product for its normal purpose or in accordance with Yamaha's instructions on the proper use, maintenance and storage, and (b) installation or use of the product in a manner inconsistent with the technical or safety standards in force in the country where it is used.
 - (4) Accidents, lightning, water, fire, improper ventilation, battery leakage or any cause beyond Yamaha's control.
 - (5) Defects of the system into which this product is incorporated and/or incompatibility with third party products.
 - (6) Use of a product imported into the EEA and/or Switzerland, not by Yamaha, where that product does not conform to the technical or safety standards of the country of use and/or to the standard specification of a product sold by Yamaha in the EEA and/or Switzerland.
5. Where the guarantee differs between the country of purchase and the country of use of the product, the guarantee of the country of use shall apply.
6. Yamaha may not be held responsible for any losses or damages, whether direct, consequential or otherwise, save for the repair or replacement of the product.
7. Please backup any custom settings or data, as Yamaha may not be held responsible for any alteration or loss to such settings or data.
8. This guarantee does not affect the consumer's statutory rights under applicable national laws in force or the consumer's rights against the dealer arising from their sales/purchase contract.

Garantie Limitée pour l'Espace Économique Européenne et la Suisse

Merci d'avoir porté votre choix sur un produit Yamaha. Dans l'hypothèse où vous devriez recourir au service de notre garantie après-vente, veuillez contacter votre revendeur Yamaha. Si vous rencontrez la moindre difficulté, n'hésitez pas à contacter directement Yamaha dans votre pays de résidence. Vous pouvez trouver toutes informations complémentaires sur notre site Web (<http://www.yamaha-hifi.com/> ou <http://www.yamaha-uk.com/> pour les résidents au Royaume-Uni).

Yamaha garantit votre produit contre tout défaut de fabrication, pièces et main d'oeuvre, pour une durée de 2 ans à compter de la première date de vente au détail. Yamaha s'engage, dans les conditions décrites ci-après, à procéder à la réparation du produit défectueux (ou d'un quelconque de ses composants) ou à son remplacement à l'appréciation de Yamaha en prenant à sa charge les coûts relatifs aux pièces détachées et à la main d'oeuvre. Yamaha se réserve le droit de remplacer le produit par un modèle semblable, de par sa valeur et ses caractéristiques, dès lors que la commercialisation dudit produit a cessé ou bien lorsque sa réparation s'avère économiquement injustifiée.

Conditions

1. La facture d'achat originelle ou un justificatif d'achat correspondant (indiquant la date d'achat, la référence du produit et le nom du revendeur) DOIT accompagner le produit défectueux, ainsi qu'une description précise du dysfonctionnement constaté. En l'absence de cette preuve d'achat, Yamaha se réserve le droit de refuser le service de la garantie et le produit peut être restitué aux frais du consommateur.
2. Le produit DOIT avoir été acheté par un distributeur agréé Yamaha au sein de l'Espace Economique Européen ou en Suisse.
3. Le produit doit n'avoir fait l'objet d'aucune modification ou altération, sauf accord écrit de Yamaha.
4. Les cas suivants font obstacle à l'application de la garantie:
 - a. Entretien périodique et réparation ou remplacement de pièces ayant subi une usure ou défaillance normale.
 - b. Dommages résultant de:
 - (1) Réparation effectuée par le consommateur lui-même ou par un tiers non autorisé.
 - (2) Emballage ou manutention inadéquats lors du transport du produit pour réparation. Veuillez noter qu'il est de la responsabilité de l'expéditeur de s'assurer que le produit est correctement emballé.
 - (3) Utilisation non-conforme du produit, correspondant aux cas non limitatifs (a) d'utilisation non-conforme à l'objet normal du produit ou nonconforme aux instructions d'utilisation, de maintenance ou d'installation publiées par Yamaha, (b) ou d'utilisation du produit incompatible avec les normes techniques ou de sécurité en vigueur au sein du pays d'utilisation.
 - (4) Accidents, foudre, dégât des eaux, incendie, ventilation incorrecte, fuite de pile ou toute autre cause échappant au contrôle de Yamaha.
 - (5) Les défauts de la configuration dans laquelle ce produit est incorporé et/ou l'incompatibilité avec des produits tiers.
 - (6) Produit importé au sein de l'EEE, et/ou en Suisse, par une autre entité que Yamaha, dès lors que ce produit n'est pas conforme aux normes techniques ou de sécurité du pays d'utilisation et/ou aux normes des produits commercialisés par Yamaha au sein de l'EEE et/ou en Suisse.
5. Lorsque la garantie diffère entre le pays d'achat et le pays d'utilisation du produit, la garantie du pays d'utilisation est applicable.
6. Yamaha ne saurait être tenu pour responsable de quelconques pertes ou dommages, directs, consécutifs ou autres, sa responsabilité au titre de la garantie étant strictement limitée à la réparation ou au remplacement du produit.
7. Nous vous invitons à sauvegarder toutes les données ou réglages personnalisés de votre produit, Yamaha ne pouvant être tenu responsable de leur modification ou perte.
8. La présente garantie laisse intégralement subsister les droits que le consommateur peut détenir au titre de la garantie légale en vigueur ou au titre du contrat de vente conclu avec son revendeur.

Begrenzte Garantie für den Europäischen Wirtschaftsraum (EWR) und die Schweiz

Herzlichen Dank, dass Sie sich für ein Yamaha Produkt entschieden haben. In dem unwahrscheinlichen Fall, dass die Garantie für das Yamaha-Produkt in Anspruch genommen werden muss, wenden Sie sich bitte an den Händler, bei dem es gekauft wurde. Sollten Sie auf Schwierigkeiten stoßen, wenden Sie sich bitte an die Yamaha Repräsentanz in Ihrem Land. Auf unserer Internetseite (<http://www.yamaha-hifi.com/> oder <http://www.yamaha-uk.com/> für Einwohner Großbritanniens) finden Sie alle Einzelheiten.

Wir garantieren für einen Zeitraum von zwei Jahren ab ursprünglichem Kaufdatum, dass dieses Produkt frei von Verarbeitungs- oder Materialfehlern ist. Yamaha verpflichtet sich, gemäß der nachstehend angeführten Bedingungen, ein fehlerhaftes Produkt (oder Teile desselben) kostenfrei (gilt für Teile und Arbeit) zu reparieren oder auszutauschen. Diese Entscheidung obliegt ausschließlich Yamaha. Yamaha behält sich vor, das Produkt gegen ein in Art und/ oder Wert und Zustand ähnliches Produkt auszutauschen, wenn das entsprechende Modell nicht mehr erzeugt wird, oder die Reparatur als unrentabel angesehen wird.

Bedingungen

1. Dem defekten Produkt MUSS die Originalrechnung oder der Originalkaufbeleg (der Beleg muss das Kaufdatum, den Produkt-Code und den Namen des Händlers aufweisen) beigelegt werden, ebenso eine Fehlerbeschreibung. Bei Fehlen einer eindeutigen Kaufbestätigung behält sich Yamaha das Recht vor, den kostenfreien Service abzulehnen und das Produkt auf Kosten des Kunden zu retournieren.
2. Das Produkt MUSS von einem AUTORISIERTEN Yamaha-Händler innerhalb des Europäischen Wirtschaftsraums (EWR) oder der Schweiz gekauft worden sein.
3. Es wurden keine wie auch immer gearteten Änderungen am Produkt vorgenommen, außer diese wurden von Yamaha schriftlich genehmigt.
4. Folgendes ist von der Garantie ausgeschlossen:
 - a. Regelmäßige Wartung und Reparatur oder Austausch von Verschleißteilen.
 - b. Schaden durch:
 - (1) Vom Kunden selber oder von nichtbefugten Dritten ausgeführte Reparaturen.
 - (2) Unsachgemäße Verpackung oder Handhabung während des Transports vom Kunden. Beachten Sie bitte, dass die sachgerechte Verpackung des zur Reparatur gebrachten Produkts in der Verantwortung des Retournierenden liegt.
 - (3) Unsachgemäße Verwendung, einschließlich der, jedoch nicht beschränkt auf, (a) die Verwendung des Produkts zu anderen als den normalen Zwecken oder Behandlung entgegen den Anweisungen Yamahas zur korrekten Handhabung, Wartung oder Lagerung und (b) die Installation oder Verwendung des Produkts auf andere Weise als dies den technischen oder Sicherheitsstandards jenes Landes entspricht, in dem das Produkt verwendet wird.
 - (4) Unfälle, Blitzschlag, Wasser, Feuer, ungeeignete Belüftung, Auslaufen der Batterie oder jedem anderen Grund, den Yamaha nicht beeinflussen kann.
 - (5) Defekte an jenem System, an welches dieses Produkt angeschlossen wird und/oder die Inkompatibilität mit Produkten anderer Hersteller.
 - (6) Die Verwendung eines nicht von Yamaha in den EWR und/oder die Schweiz importierten Produkts, wenn dieses Produkt nicht den technischen oder Sicherheitsstandards jenes Landes, in dem es verwendet wird, und/oder der standardisierten Produktspezifikation für von Yamaha im EWR und/oder der Schweiz vertriebene Produkte, entspricht.
5. Wenn es Unterschiede in den Garantiebedingungen zwischen jenem Land in dem das Produkt gekauft wurde, und jenem in dem das Produkt verwendet wird, finden die Garantiebedingungen jenes Landes Anwendung, in dem das Produkt verwendet wird.
6. Yamaha kann für keinerlei Verluste oder Schäden, ob direkt, in Konsequenz oder anderweitig, verantwortlich gemacht werden, außer bezüglich der Reparatur oder des Ersatzes eines Produkts.
7. Legen Sie bitte Kopien aller persönlichen Einstellungen und Daten an, da Yamaha weder für irgendwelche Änderungen noch für den Verlust solcher Daten verantwortlich gemacht werden kann.
8. Diese Garantie beeinflusst nicht die gesetzlichen Verbraucherrechte unter dem geltenden nationalen Recht oder die Verbraucherrechte gegenüber dem Händler, die durch einen Kaufvertrag entstehen.

Garanzia limitata per l'Area Economica Europea (AEE) e la Svizzera

Vi ringraziamo per aver scelto un prodotto Yamaha. Nel caso raro in cui il vostro prodotto abbia bisogno di riparazioni in garanzia, entrare in contatto con il negozio in cui era stato acquistato. Se si avessero difficoltà, entrare in contatto con il rappresentante di Yamaha per il proprio paese. Sono disponibili maggiori dettagli nel nostro sito (<http://www.yamaha-hifi.com/> o <http://www.yamaha-uk.com/>, per i residenti nel Regno Unito).

Il prodotto viene garantito esente da difetti di fabbricazione e di materiali per un periodo di due anni a partire dalla data di acquisto originale. Yamaha si impegna, entro i limiti delle condizioni illustrate di seguito, a riparare (o sostituire, a discrezione esclusiva di Yamaha) il prodotto difettoso o qualsiasi sua parte senza alcun addebito per le parti o per il lavoro. Yamaha si riserva il diritto di sostituire un prodotto con uno di tipo, valore e/o condizione simile nel caso un modello particolare non sia più in produzione o sia considerato troppo costoso da riparare.

Condizioni della garanzia

1. La fattura o ricevuta originale di pagamento (recante la data di acquisto, il numero di codice del prodotto e il nome del negozio di acquisto) DEVE accompagnare sempre il prodotto difettoso unita ad una dichiarazione descrivente il problema accusato. In mancanza di prova esaustiva dell'avvenuto acquisto, Yamaha si riserva in diritto di rifiutare di fornire riparazioni gratuite ed il prodotto può venire restituito a spese dell'utente.
2. Il prodotto DEVE esser stato acquistato da un rivenditore Yamaha AUTORIZZATO all'interno dell'Area Economica Europea (EEA) o in Svizzera.
3. Il prodotto non deve esser modificato o alterato se non dietro autorizzazione scritta di Yamaha.
4. Quanto segue viene escluso dalla presente garanzia:
 - a. Manutenzione periodica e riparazioni o sostituzione di pezzi dovute a normale invecchiamento.
 - b. Danni risultati da:
 - (1) Riparazioni eseguite dal cliente stesso o da terze parti non autorizzate.
 - (2) Imballaggio o trattamento inadeguato nel corso della spedizione del prodotto da parte del cliente. Tener presente che, al momento dell'invio del prodotto per riparazioni, è responsabilità del cliente l'assicurarsi che questo sia imballato adeguatamente.
 - (3) L'uso scorretto, compresi ma senza limitazioni (a) il mancato uso del prodotto per il suo scopo previsto o in accordo con le istruzioni di Yamaha per l'uso corretto, la manutenzione e la conservazione e (b) l'installazione o uso del prodotto in modo non conforme agli standard tecnici e di sicurezza in vigore nel paese di uso.
 - (4) Gli incidenti, i fulmini, l'acqua, gli incendi, la ventilazione scorretta, la perdita di acido dalle batterie o qualsiasi altra causa non sotto il controllo di Yamaha.
 - (5) Difetti di un sistema nel quale il prodotto è stato incorporato e/o incompatibilità con prodotti di terze parti.
 - (6) L'uso di un prodotto importato nella EEA e/o in Svizzera, non prodotto da Yamaha, nel caso il prodotto non sia conforme agli standard tecnici o di sicurezza del paese di uso e/o alle caratteristiche tecniche standard dei prodotti Yamaha da vendersi nell'AEE e/o in Svizzera.
5. Dove i termini della garanzia differiscono fra il paese di acquisto e il paese di uso del prodotto, vale la garanzia del paese di uso.
6. Yamaha non può venire considerata responsabile di perdite o danni, diretti, indiretti, consequenziali o di altro tipo, se non in termini di riparazione o sostituzione del prodotto.
7. Fare una copia di riserva di impostazioni o dati personalizzati, dato che Yamaha non può venire considerata responsabile di qualsiasi alterazione o perdita di tali impostazioni o dati.
8. Questa garanzia non influenza i diritti statutari dell'utente stabiliti dalle leggi applicabili in vigore o i diritti sul negoziante derivanti dal contratto di vendita/acquisto.

Garantía limitada para el Área Económica Europea (AEE) y Suiza

Gracias por haber elegido un producto Yamaha. En el caso poco probable de que su producto Yamaha necesite el servicio que concede la garantía, póngase en contacto por favor con el concesionario a quien adquirió el producto. Si usted tiene alguna dificultad, póngase en contacto por favor con la oficina representativa de Yamaha en su país. Podrá encontrar todos los detalles necesarios en nuestros sitios Web (<http://www.yamaha-hifi.com/> o <http://www.yamaha-uk.com/> para los residentes del Reino Unido).

El producto tiene una garantía de dos años, a partir de la fecha de la compra original, que cubre las reparaciones de las averías que pueda tener debido a defectos en la mano de obra o en los materiales empleados en su fabricación. Yamaha se compromete, sujeto a las condiciones listadas más abajo, a reparar el producto o cualquier pieza (o piezas) que tenga defectos, o a sustituirlo, a discreción de Yamaha, sin cobrar ningún honorario por las piezas o la mano de obra. Yamaha se reserva el derecho de reemplazar un producto por otro de clase y/o precio y condiciones similares, en el caso de que éste no se fabrique más o se considere que las reparaciones resultan poco económicas.

Condiciones de la garantía

1. El producto defectuoso DEBERÁ ir acompañado de la factura o recibo de venta original (que muestre la fecha de la compra, el código del producto y el nombre del concesionario), junto con una explicación que describa detalladamente la avería. Si falta esta prueba clara de la compra, Yamaha se reserva el derecho a no proveer el servicio de reparaciones gratis, y el producto podrá ser devuelto al cliente corriendo éste con todos los gastos relacionados con el envío.
2. El producto DEBERÁ haber sido adquirido en el establecimiento de un concesionario Yamaha AUTORIZADO dentro del Área Económica Europea (AEE) o Suiza.
3. El producto no deberá haber sido sometido a ninguna modificación ni alteración, a menos que ésta haya sido autorizada por escrito por Yamaha.
4. De esta garantía se excluye lo siguiente:
 - a. El mantenimiento periódico y la reparación o sustitución de piezas debidos al desgaste natural.
 - b. Los daños debidos a:
 - (1) Reparaciones realizadas por el propio cliente o por un tercero que no cuente con ninguna autorización.
 - (2) Embalaje inadecuado o maltrato, cuando el producto está siendo transportado desde el lugar de residencia del cliente. Tenga en cuenta que el cliente es el responsable de embalar el producto adecuadamente cuando éste es devuelto para ser reparado.
 - (3) Mal uso, incluyendo, pero sin limitarse a: (a) no usar el producto de forma normal o no seguir las instrucciones de uso, mantenimiento y almacenamiento apropiadas indicadas por Yamaha, y (b) instalación o uso del producto de forma inconsistente con las normas técnicas o de seguridad vigentes en el país donde éste se utiliza.
 - (4) Accidentes, rayos, agua, fuego, ventilación inadecuada, fuga de pilas o cualquier otra causa fuera del control de Yamaha.
 - (5) Defectos del sistema en el que se incorpora este producto e/o incompatibilidad con productos de terceros.
 - (6) Uso de un producto importado en la EEA y/o Suiza, no por Yamaha, donde ese producto no cumple con las normas técnicas o de seguridad del país donde se usa y/o con la especificación estándar de un producto vendido por Yamaha en la EEA y/o en Suiza.
5. Cuando las garantías del país donde se compra el producto y del país donde éste se usa son diferentes se aplicará la garantía del país donde se usa el producto.
6. Yamaha no se hará responsable de ninguna pérdida o daño directo, emergente o de cualquier otro tipo; sólo se hará responsable de la reparación o sustitución del producto.
7. Haga una copia de seguridad de cualquier configuración o datos personalizados, ya que Yamaha no se hará responsable de ninguna alteración o pérdida que tal configuración o datos puedan sufrir.
8. Esta garantía no afecta a los derechos legales del consumidor bajo las leyes nacionales aplicables vigentes, ni a los derechos del consumidor contra el concesionario surgidos de su contrato de venta/compra.



YAMAHA CORPORATION

Printed in Indonesia  WV73970